



REGLEMENT PARTICULIER / PROGRAMME

basqu'extrem enduro

Organisateur moto club eusquadi

Date : 30 et 31 mars 2024

LIEU : Mairie d'ORDIARP

VERIFICATIONS :

Administratives et techniques le SAMEDI 30 MARS DE 8H30 A 12H30

Les concurrents devront se présenter munis de leur permis de conduire, licence carte grise et attestation d'assurance. Casques (Jet et Tear off) interdits et d'une protection dorsale homologuée norme FFM, **CAMERA OU AUTRE GOPRO SONT INTERDITES**

CAPACITE :

Epreuve Nationale ouverte aux participants détenteurs d'une licence délivrée par la FFM.

Les détenteurs d'une licence une manifestation 2 jours doivent obligatoirement se munir d'un certificat médical.

CATEGORIES :

«Hard» fonds de plaques rouges (fournies par l'organisateur)

«Soft» fonds de plaques bleues (fournies par l'organisateur)

Pour le dimanche les 30 premiers du classement du samedi auront des fonds de plaques noire et des dossard "touche pas ma moto"

Le port du dossard sur le pilote est obligatoire ainsi que les fonds de plaques .

En cas de manquement l'organisateur se réserve le droit d'exclusion du pilote .

Les catégories récompensées seront les «open», «espoir» , «vétérans» Soft et Hard

Engagements

Pour les catégories Hard et Soft, les droits sont fixés à 160€ (utilisation, par l'organisateur, d'un système de classement par GPS, chèque de caution de 200€ à prévoir)

Les engagements sont limités à 250 pilotes et seront clos au minimum 15 jours avant l'épreuve. Ceux-ci se font sur le site pyrénées chrono à l'adresse suivante :

<https://pyreneeschrono.fr/>

MOTOCYCLES : Les motos devront être conformes aux prescriptions du code de la route, Pour toutes les catégories les motos devront obligatoirement être équipées de pneus homologués pour la route (Réf DOT ou E).

L'épreuve se déroulera sur 2 jours pour Hard et Soft

Une spéciale typée ligne SP1 en fin d'après-midi sur la commune d'ORDIARP

SAMEDI 30 MARS

1 boucles de 45 km à parcourir et 1 Spécials en ligne typée franchissement naturel à parcourir 2 fois **obligatoire**

Départ 14h30 dans l'ordre croissant des numéros , hard suivie des soft.

un temps sera alloué pour chaque boucle qui vos sera communiquer au briefing

Chaque minutes d'avance ou retard au pointage sera reporté sur le temps cumulé des spéciales

le classement donnera l'ordre de départ du dimanche .

De ce classement seront retenus les 30 meilleurs temps qui le dimanche seront dans la catégorie "touche pas ma moto" et leurs donnera 15 minutes d'avance au départ sur les autres . **ils ne pourront recevoir aucune aide extérieure sous peine de disqualification**

dimanche 31 mars

BOUCLE EXTREME

Cette épreuve se compose d'1 boucles de 65 km à parcourir deux fois pour les hards et 1 fois pour les soft.

**Un ravitaillement intermédiaire sur la boucle sera organisé par le club.
Chaque pilote devra obligatoirement déposer un bidon de 10 litres maximum (ce qui correspond à 5L par tour) dans le véhicule situé sur la zone de départ de 8h à 8h30mn.**

9h30 pré grille fronton d'ORDIARP

10h . Départ hard sans aide suivies des Hard puis Soft , 1 pilote toutes les 15 secondes .

Arrêt de la course 18h, Remise des prix après la fin de la course.(L'organisation se réserve le droit de modifier l'heure d'arrivée)

Il y aura deux classements séparés Hard et Soft .

Des CP seront disposés sur le parcours afin de contrôler le cheminement

des pilotes. **ATTENTION :**

Les pilotes seront munis d'un GPS tracker qui sera relié en live sur le PC course . Il sera interdit de dévier de la trace sous peine d'exclusion.

Le parcours comptera des CP avec des bénévoles mais également des CP « dématérialisé par satellite »

TOUT PILOTE QUI NE RESPECTERA PAS LE PASSAGES AUX CP SERA DISCALIFIE

Arrivée

Le premier pilote arrivé sera le vainqueur sous réserve du passage effectif aux différents CP. L'ordre d'arrivée des pilotes ainsi que le nombre de CP franchis établira le classement des pilotes n'ayant pas bouclé le parcours extrême dans sa totalité.

Réclamations

Les réclamations pourront être déposées auprès de la direction de course, dans un délai de 30 minutes après l'affichage du classement et seront traitées par les officiels de la course

Aide extérieure

L'entraide sur le parcours entre pilotes est autorisée. L'aide du public est formellement interdite. Seuls les Marshall sont habilités à aider les pilotes sur le parcours. Les sanctions seront déterminées par les officiels de la course.

Les suiveurs des pilotes sont strictement interdits sous peine d'exclusion immédiate

SECURITE : Plan de sécurité défini en commission de sécurité réunie par la préfecture de Pau.

ASSURANCE organisation : Une assurance est souscrite auprès des assurances ZIELENSKI à Pau.

Nouveauté : Assurance pilote annulation : Pyrénées Chrono vous propose une assurance annulation, voir modalité sur le site pyrénées chrono,